



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat Général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS

BUREAU DES PERSONNELS TECHNIQUES ET SPECIALISES

Paris, le 19 2 JUIN 2020

Le ministre de l'intérieur

à

destinataires in fine

OBJET : Actualisation du calendrier de l'instruction relative à l'avancement et la promotion au choix des personnels des filières technique, sociale, SIC et sécurité routière.

REF : Instruction du 25 février 2020

L'instruction du 25 février 2020 avait fixé le calendrier et les modalités de préparation des campagnes d'avancement et de promotion des personnels des filières technique, sociale, SIC et sécurité routière.

La mise en place du confinement national entre le 17 mars et le 10 mai 2020 a remis en cause les premières échéances de préparation de ces campagnes, imposant une actualisation des calendriers initialement définis.

Dans ce contexte, l'organisation des campagnes d'avancement et de promotion pour tous les personnels des corps des filières technique, sociale, SIC et sécurité routière est modifiée comme suit :

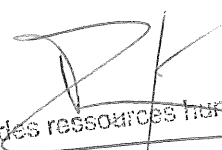
- Envoi des tableaux des agents promouvables aux services **au plus tard le 3 juillet 2020** ;
- Transmission à la DRH (bureau des personnels techniques et spécialisés) des propositions de liste d'avancement et des dossiers individuels **au plus tard le 15 septembre 2020** ;
- Diffusion des résultats des avancements par la DRH (bureau des personnels techniques et spécialisés) à partir du 15 décembre 2020.

Les listes, dont le retour est attendu pour le 15 septembre 2020, doivent comporter pour chaque avancement de grade et promotion de corps :

- ✓ Les agents proposés classés par ordre
- ✓ Les agents promouvables

La composition des dossiers, comme précisé sur l'instruction du 25 février dernier, reste inchangée.

Le BPTS reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.


La directrice des ressources humaines
Laurence MEZIN

Liste des destinataires pour attribution :

Monsieur le préfet de police

Messieurs les préfets de zone de défense et de sécurité

Mesdames et Messieurs les préfets de région et de département

Monsieur le directeur régional interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France

Mesdames et Messieurs les directeurs départementaux interministériels

Mesdames et Messieurs les directeurs de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Messieurs les hauts-commissaires de la République en Polynésie-française et en Nouvelle-Calédonie

Monsieur le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon

Madame la préfète des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Monsieur le préfet, administrateur supérieur des Iles Wallis et Futuna

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux, directeurs et chefs de service d'administration centrale, délégué à la sécurité routière

Monsieur le chef de service de l'Inspection générale de l'administration

Madame la secrétaire générale du Conseil d'Etat

Madame la directrice générale de l'INSERR